



Projet Neuf
Association loi 1901
à but non lucratif
SIRET : 831 384 904 00023
RNA : W443005388 APE : 9499Z
siège social :
89 boulevard Jean de Neyman
44600 Saint-Nazaire
<https://projetneuf.cc/>
<https://89.projetneuf.cc/>
<https://wiki.projetneuf.cc/>

Projet Neuf

Assemblée Générale Ordinaire

ordre du jour

Le 31 mars 2021 en distanciel

Envoi par courriel : AGO avec les membres adhérent.e.s
Les activités du Projet Neuf en 2020
Les pièces comptables au 31 décembre 2020
Les membres adhérent-e-s peuvent exprimer leurs objections par retour de courriel.

1^{ère} partie : AGO technique pour les membres et les adhérent.e.s (en ligne)

Introduction : synthèse par mail

I. Rapport d'activité 2020

II. Rapport financier au 31.12.2020

III. Validation des membres actif.ve.s et élection du CAC (conseil d'administration collégial) au bout de 15 jours après la date d'envoi des pièces officielles de l'association. Suivra le procès-verbal de l'AGO si pas d'objections de la part des membres adhérent.e.s.

2^{de} partie : AGO publique (plus tard dans l'année lorsque la réglementation sanitaire le permettra) au 89 boulevard Jean de Neyman, St-Nazaire

I. Présentation du Projet Neuf

II. La convention 2020-2025 entre l'association et la Carène

III. Le P9 en 2020 et projections pour les années à venir

IV. Conclusion